

**ARRÊTÉ DEP-2025-234 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE DOREUR À LA FEUILLE ORNEMANISTE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 à D 337-23 et D 337-234 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2006 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle doreur à la feuille ornementaliste ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle spécialité doreur à la feuille ornementaliste pour la session 2026, dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Stéphanie COURTIER, professionnelle

Vice-président :

Monsieur Philippe CAZE, enseignant

Enseignants :

Madame Haifa PIN

Monsieur Laurent REYNES

Professionnelles :

Madame Karelle AVENEAU

Madame Claire CUROT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET